

SSI : Cadre du partenariat entre l'UBS et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar au Sénégal (UCAD)

Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L712-3 ;
Vu le Cadre National des Formations, modifié par l'arrêté du 30 juillet 2018 ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif au diplôme national de licence professionnelle, notamment son article 5 ;
Vu l'arrêté du 1er juillet 2022 portant sur l'accréditation de l'établissement ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu les statuts modifiés de l'UFR SSI ;
Vu la délibération du conseil d'administration n°2023-40 du 23 mai 2023 ;*

Dans le cadre du partenariat entre l'UBS et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar au Sénégal (UCAD) pour la période 2023-24 à 2027-28, pour 2023/2024, 9 étudiants sont inscrits 1^{ère} année et 9 étudiants sont inscrits en 2^e année dans le master « Mathématiques appliquées, statistiques », parcours « Ingénierie Mathématique ».

Pour l'année 2024/2025, l'UFR SSI souhaite ouvrir à compter de mai 2024 (inscription sur l'année universitaire 2024/2025) :

- 2 nouveaux diplômes :
 - o la licence mention Sciences de la Transition Écologique et Sociétale / parcours Sciences, Environnement et Société – capacité d'accueil : 20 - seuil minimum 15 – responsable pédagogique : Anne ELAIN,
 - o la licence professionnelle mention « Bio-industries et biotechnologies - parcours Développement des Produits Cosmétiques et de Santé de la mention Bio-industries et biotechnologies ». Capacité d'accueil : 20 - seuil minimum : 15 étudiants - responsable pédagogique : Gilles BEDOUX,
- la licence professionnelle mention « Bio-industries et biotechnologies, parcours Techniques d'analyses chimiques et biologiques » qui n'a pas ouvert pour l'année 2022-2023 afin de consolider le volet pédagogique du partenariat. Capacité d'accueil : 25 étudiants - seuil minimum : 15 - responsable pédagogique : Amandine CISSE,
- le master « Mathématiques appliquées, statistiques », parcours « Ingénierie Mathématique » - capacité d'accueil : 30 étudiants - seuil minimum : 12 – responsable pédagogique: Bertrand BANOS.

L'UFR SSI propose aussi une modification du modèle économique présenté dans les conventions : à partir de l'année universitaire 2023/2024, les frais de formation facturés par l'UBS à l'UCAD s'élèveraient à 750€ par étudiant dont 375 € serait versés par l'UCAD au moment de l'inscription de l'étudiant et 375 € au moment de la diplomation de l'étudiant.

Des conventions particulières seront rédigées pour les 4 formations ouvrant en 2024/25, et un avenant à la convention spécifique sera rédigé pour le master Mathématiques appliquées, statistiques », parcours « Ingénierie Mathématique ».

Les modalités de contrôle des connaissances des formations ouvertes 2024-2025 seront présentées lors de la CFVU du 11 avril 2024.

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 19 mars 2024



Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés les modalités du partenariat entre l'UBS et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar au Sénégal (UCAD) pour l'année universitaire 2024-2025.

Documents en annexe :

- Néant

Décompte des votes :	<i>Suffrages exprimés :</i>	14
<i>Membres en exercice :</i>	<i>Pour :</i>	14
<i>Membres présents :</i>	<i>Contre :</i>	0
<i>Membres représentés :</i>	<i>Abstentions :</i>	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

